

Trustchem 2,4-D 2-Éthylhexyl Ester

HERBICIDE

LIQUIDE

A UTILISER SEULEMENT POUR LA FABRICATION

PRINCIPE ACTIF : 2,4-D, présent en tant qu'ester de 2-éthylhexyle 64,58 % e.a.

N° D'HOMOLOGATION : 35277 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS**



AVERTISSEMENT

POISON

CONTENU NET : 1-1050 kg

Trustchem North America Inc
2087 Youngstown Gate, Oakville, ON L6M 5G4
Tel/Fax: +1-647-6775569

Agent d'homologation:
Hanson Industry Company
400 Sangeet Place, Richmond, ON K0A 2Z0 Canada
1-519-702-2185
Email: hanshuyou@gmail.com

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

PEUT IRRITER LES YEUX ET LA PEAU

PEUT ÊTRE NOCIF SI INGÉRÉ

ÉVITER LE CONTACT AVEC LES YEUX, LA PEAU ET LES VÊTEMENTS

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce produit peut causer une irritation légère aux yeux. Une surexposition au 2,4-D peut causer de la toux, une sensation de brûlure, des étourdissements ou une perte temporaire de coordination musculaire. D'autres effets possibles d'une surexposition comprennent la fatigue, une faiblesse musculaire ou la nausée. Traiter selon les symptômes. Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

Ne pas entreposer ni expédier près des aliments pour les humains ou les animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Une contamination directe de n'importe quel plan d'eau par ce produit peut tuer des poissons. Ne pas contaminer les plans d'eau par l'application directe, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

ENTREPOSAGE

Garder dans le contenant d'origine pendant l'entreposage. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin des semences, des aliments pour animaux, des engrais et des autres pesticides. Ne pas contaminer l'eau ni la nourriture de consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination. Tenir à l'écart du feu, des flammes nues ou d'autres sources de chaleur.

ÉLIMINATION

Les fabricants canadiens du produit doivent éliminer les matières actives et les contenants qui ne servent plus en respectant les règlements municipaux et provinciaux ou territoriaux. Pour de plus amples renseignements ainsi que pour le nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme de réglementation provincial ou territorial.

MODE D'EMPLOI

À n'utiliser que pour la fabrication d'un herbicide homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*. Étant donné les propriétés et les usages prévus des produits formulés avec Trustchem l'ester de 2- éthylhexyle 2,4-D, une étiquette différente de mise en garde peut s'imposer. Les formulateurs doivent élaborer leur propre étiquette en fonction des propriétés et des usages de leur produit fini et se conformer aux lois et règlements en vigueur.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.